

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS PARRAISANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION · RÉDACTION · IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifiori - SION - Téléphone 2.19.05 - Chèques postaux Ilc 1748

ABONNEMENTS :

SUISSE : 1 an Fr. 10.-, avec Bulletin officiel Fr. 15.50
6 mois „ 5.50, avec Bulletin officiel Fr. 8.25
3 mois „ 3.-, — — — 4.50
ETRANGER : un an Fr. 18.- — — — 24.-

Joindre 20 ct. en timbres poste à vos changements d'adresses

RÉGIE DES ANNONCES Publicitas S. A.

AV. DE LA GARE - SION - TÉL. 2.12.56 - CH. POST. Ilc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger
ANNONCES : la ligne mm., Canton 9 ct. - Suisse 11 ct.
AVIS MORTUAIRES : 16 centimes la ligne millimètre.
RÉCLAMES : Valais 20 ct., Suisse 25 ct. — Les articles de forme publicitaire doivent être accompagnés d'une annonce.

M. Dellberg tombe dans le panneau

Alaric, roi des Wisigoths, envahit plusieurs fois les Balkans et l'Italie. Il se faisait précéder par des hérauts. Ces buccinateurs étaient là pour la propagande. Ils semaient la crainte et le désarroi dans les rangs des peuplades laborieuses et pacifiques, que les hordes pillardes n'éparpagnaient en rien.

Le monde n'a pas changé. Il a de nouveau ses hordes et ses rois pillards. Leurs hérauts sont répartis partout, même au sein des associations des travailleurs. C'est ce qui faisait dire à un chef ouvrier de notre pays que les politiciens se sont partagés des fiefs, où ils trônent en roitelets.

Ce chef syndicaliste parlait de certains prétendus politiciens « socialistes ». C'est ce qui mélangait du piquant à son propos! M. René Robert ne me démentira pas. Il suffit, d'ailleurs, d'ouvrir les yeux, pour comprendre ce qui se passe. La lutte entre tous les nouveaux et les anciens bat son plein.

Car la foule réclame d'autres rois!

Les anciens ont cessé de plaire. Car la foule réclame d'autres soirs! Il règne dans le parti un vent de fronde. La révolte a passé depuis longtemps le seuil des comités, où l'on étrangle les renitents entre deux portes, et le cadre d'assemblées, dites ouvrières, ou d'avant garde, qui sont la proie (pour parler selon un langage cher au « Peuple ») des mouchards, des agents-provocateurs, des stipendiés de police, bref de tout un joli monde à la solde de ce qui pourra le mieux jeter du désarroi et du trouble parmi les humbles, assez naïfs pour emboîter le pas derrière ceux qui hurlent le mieux ou celui qui tape le plus fort du poing sur la table!

Il faudra, un jour, que je vous fasse la description de certaines « choses vues »; en faisant revivre une ou l'autre de ces mémorables « séances des comités » où quinze muets du sérail votèrent l'ostracisme contre un des leurs, sans rien avoir su ce qui se passait, sans demander la moindre clarté, sans même s'être rendu compte que, sur l'injonction d'un ou deux despotes, ils avaient commis plus qu'une infamie, couvert une machination sordide, qui fut d'ailleurs du plus grand profit pour un de leurs acharnés adversaires!

Car ces messieurs qui blâment si fort les « mouchards », ne dédaignent pas à l'occasion, de s'en servir. Et la prétention des « principes » n'a d'égale que leur aveuglement!

On s'en rend compte à la violence des querelles intestines qui ne font que croître, dans le parti socialiste suisse, sous l'effet de la nocive propagande de M. Léon Nicole.

M. Miville et les signataires bâlois d'un factum récent, dont nous avons parlé, font école. Ils rallient, en M. Charles Dellberg, député valaisan au Conseil national, leur dernier cavalier. La ruade a été telle, l'autre jour, au Parlement, que M. Dellberg fut cuté, aussitôt, devant le comité directeur, pour répondre de son infraction à la discipline du parti.

Vous pouvez m'en croire. Il ne sortira de cette assemblée « justicière » que de la fumée et de l'eau de boudin! M. Charles Dellberg trouvera des appuis. Il a ses « intelligences » déjà installées dans la place.

Ce n'est pas un fait nouveau que les adversaires et les ennemis de la démocratie, communistes avoués ou honneux, se réclament de la liberté d'opinion pour anéantir la démocratie et la liberté intellectuelle.

Mais, ce qui apparaît, par contre, hautement significatif en même temps que neuf, c'est l'évolution qui se dessine dans le parti socialiste lui-même, dans le gros monceau de la masse, contre des « chefs » et en faveur de leur adversaire, M. Léon Nicole. M. Dellberg n'entend pas « finasser » avec ce qu'il entend dire autour de lui. C'est probablement la raison pour laquelle il a si violemment rompu en visière au mot d'ordre qui venait d'être renouvelé, chez les députés de l'extrême-gauche, de rompre, à tout prix, avec la fédération socialiste et les nicolistes.

M. Dellberg est d'un autre avis. Il le proclame au nez et à la barbe de M. Robert Grimm, en faisant complètement fi de la longue lettre que le vieux chef du parti publia, il y a quelques jours, dans

les organes syndicaux de la nuance modérée.

Que disait M. Grimm?

Il faisait le procès des « semi-intellectuels » et des intellectuels qui obéissent à leurs impulsions, des romantiques qui saisissent chaque occasion de se mettre en évidence et qui soutiennent que la liberté d'association doit être accordée aux communistes.

Il citait ce qu'il était advenu en Allemagne, après qu'on eut usé de moyens semblables. Les démocrates et les socialistes avaient été assez naïfs pour tomber dans le panneau. Au nom des principes démocratiques, ils laissèrent toute liberté d'action, aussi bien aux monarchistes, les ennemis déclarés de la démocratie, qu'aux communistes et aux nationaux-socialistes. Le résultat, ajoute le chef socialiste bernois, nous le connaissons: c'est l'anéantissement de la démocratie et du mouvement ouvrier.

Sur le point essentiel, c'est-à-dire la liberté d'association réclamée en faveur du parti Nicole et des communistes, M. Grimm rappelle opportunément qu'avant leur interdiction, ces mouvements étaient en lutte ouverte contre le parti socialiste et contre les associations syndicales. Depuis leur interdiction, ils ont continué la même lutte, mais d'une manière souterraine.

Les chefs de ces mouvements n'ont qu'un but, et ils y travaillent avec les moyens les plus démagogiques et les plus méprisables (M. Grimm dixit). Ce but est la scission du mouvement ouvrier.

«Légaliser ces mouvements, ajoutait-il, c'est réaliser la scission. Elle n'aura pas seulement pour conséquence son affaiblissement idéologique et matériel au profit des adversaires. Elle aboutira à des effets plus graves encore. Dans les circonstances actuelles, ce serait encourager l'étranger à intervenir dans nos affaires helvétiques.»

On attend avec beaucoup d'intérêt les échos de la controverse qui ne manquera pas de s'échanger entre MM. Grimm et Dellberg, au sein du comité? Mais on ne peut que demeurer surpris que M. Dellberg tombe, à son tour, dans ce panneau!

Les trompettes d'Alaric se seraient-elles muées en d'irrésistibles sirènes?

Le sillage que fend la proue du parti socialiste valaisan ne manquera pas de semer l'inquiétude, ailleurs que dans notre seul canton.

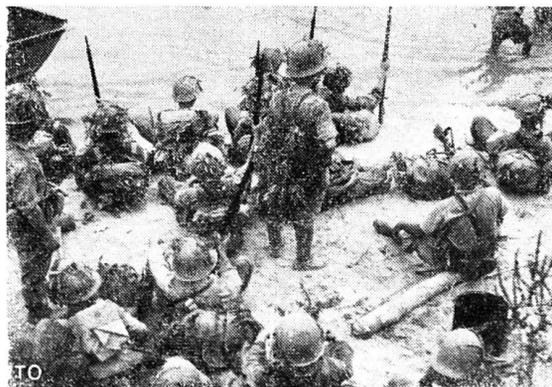
Robert Séduois

LES EXPLOITS D'UN JEUNE AVEUGLE

Un orphelin recueilli par des Franciscains d'Assise, le jeune Riccardi, fait preuve d'un talent mathématique extraordinaire. Agé de 12 ans seulement, selon le « Petit Dauphinois », il résout les problèmes de géométrie, de trigonométrie et d'algèbre les plus compliqués. Bien qu'aveugle il additionne et multiplie en un instant des nombres de cinq et six chiffres. Il est impossible de savoir de quelle manière il effectue ses opérations car l'enfant s'exprime très maladroitement. Des psychologues sont venus à Assise pour examiner ce cas étonnant.

FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Tél. 2.19.05 (jour) (nuît) 2.15.84



SOLDATS JAPONAIS AUX PHILIPPINES

Condamnations militaires

On communique officiellement que le tribunal territorial 3 A a jugé au mois de mars des cas d'espionnage dans deux sessions de plusieurs jours.

Le 30 mars 1943, il a rendu les sentences suivantes:

1. Beeler Fridolin, né en 1921 à Netstal (Glaris), de Schaenis (Saint-Gall), célibataire, boulanger, sans condamnation antérieure, domicilié à Adliswil (Zurich), boulanger SC, reconnu coupable de violation de secrets militaires (art. 86 du Code pénal militaire), d'incitation à des services de renseignements politiques et militaires (art. 272 et art. 274 du Code pénal), de complicité dans des tentatives de violations de secrets militaires (art. 86 du Code pénal militaire), de services de renseignements politiques et de tentative de service de renseignements politiques (art. 272 du Code pénal), de désobéissance répétée à des instructions générales (art. 107 du Code pénal militaire), **est condamné à la peine de mort par fusillade.**

2. Caporal Wenzin Johann, D.A.P., SC né en 1901, représentant, de Disentis (Grisons), domicilié à Lucerne, coupable de violation de secrets militaires et de désobéissance, est condamné à la réclusion à perpétuité, à l'exclusion de l'armée, à la dégradation du grade de caporal et de privation des droits civiques pendant dix ans.

3. Heller Karl, né en 1923, étranger, domicilié à l'étranger, accusé de complicité et d'instigation à la violation de secrets militaires, de service de renseignements politiques, de service de renseignement en faveur d'Etats étrangers, est condamné à dix ans de pénitencier et à 15 ans d'expulsion du pays.

4. Sergent Tschumi Jakob, né en 1892, contremaitre, de Wolfisberg (Berne), à Neuhausen, coupable de service de renseignement militaire et de désobéissance à des instructions générales, est condamné à 730 jours de prison, à la privation des droits civiques pendant cinq ans, à la dégradation du grade de sergent et à l'exclusion de l'armée.

5. Leute Hans, né en 1905, manoeuvre et cultivateur, étranger, domicilié à l'étranger, coupable de service de renseignements militaires répétés (article 274 du Code pénal), et de désobéissance à des instructions générales, est condamné à 548 jours de prison et à cinq ans d'expulsion du pays.

6. Leutwyler Traugott, né en 1890, fonctionnaire des chemins de fer, de Birrvil (Argovie), à Schaffhouse, coupable de violation de secrets militaires, de service de renseignements politiques; est condamné à douze ans de pénitencier, à dix ans de privation des droits civiques et à l'exclusion de l'armée.

7. Schatz Eugen, né en 1885, étranger, domicilié à l'étranger, mais travaillant à Schaffhouse, coupable de complicité dans la violation de secrets militaires, de service de renseignements militaires et de service de renseignements politiques, est condamné à six ans de pénitencier et à dix ans d'expulsion du pays.

8. Mme Biedermann Anna, divorcée Kindermann, née en 1895, de et à Schaffhouse, coupable d'avoir favorisé des services de renseignements politiques et militaires, est

condamnée à 365 jours de prison.

9. Grom Hans, né en 1898, hôtelier, de et à Lucerne, coupable de désobéissance à des instructions générales et d'opposition aux actes de l'autorité, est condamné à 300 jours de prison et à trois ans de privation des droits civiques.

10. Mme Jacquet Jeanne, divorcée Grom, née en 1896, de et à Lucerne, coupable de désobéissance à des instructions générales, de service de renseignements politiques et de service de renseignements au préjudice d'un Etat étranger, est condamnée à 365 jours de prison et à cinq ans de privation des droits civiques.

Sont en outre condamnés par contumace:

11. Grau Alfred, né en 1900, étranger, domicilié à l'étranger, coupable de violation de secrets militaires, de service de renseignement politique, de tentative de service de renseignements économiques, et d'incitations répétées à la désobéissance à des instructions générales, **est condamné à mort par fusillade.**

12. Benz Albert, né en 1903, menuisier-ébéniste, de Neftenbach, actuellement à l'étranger, coupable d'incitation à la violation de secrets militaires, d'incitations répétées à un service de renseignements économiques, de violation de secrets militaires, de service de renseignements militaires et de service de renseignements politiques, est condamné à la détention perpétuelle, à dix ans de privation des droits civiques.

13. Mme Fuchs, Agnès, née Heer, née en 1897, de Lucerne, actuellement à l'étranger, coupable de service de renseignements politiques, de complicité dans la violation de secrets militaires, de service de renseignements au préjudice d'Etats étrangers, est condamnée à huit ans de pénitencier et à cinq ans de privation des droits civiques.

Le 4 mars 1943 ont été condamnés:

1. Zwer-Wirsch Johann, né en 1880, de Sisikon, ancien hôtelier, menuisier et ouvrier en munitions, domicilié à Sisikon, coupable de violation de secrets militaires, de service de renseignements politiques et de désobéissance à des instructions générales, à la réclusion à perpétuité et à dix ans de privation des droits civiques.

2. Wanger Elmar, né en 1920, employé de banque, étranger, domicilié à l'étranger, coupable de service de renseignements politiques, de tentative de service de renseignements économiques, de violation de secrets militaires, à douze ans de pénitencier et quinze ans d'expulsion du pays.

Sont en outre condamnés par contumace:

3. Wilfli Alois, né en 1912, de Seedorf (Uri), anciennement domicilié à Attinghausen (Ur), chauffeur, maintenant à l'étranger, coupable d'incitation et de tentative d'incitation à la violation de secrets militaires, de tentative de renseignements au préjudice d'Etats étrangers, de violation de secrets militaires et de tentative de violation, **à mort par fusillade.**

4. Feger Siegfried, né en 1901, commerçant, étranger, domicilié à l'étranger, coupable de service de renseignements politiques, de tentative de service de renseignements économiques, de violation de secrets militaires et d'incitation à la violation de secrets militaires, à vingt ans de pénitencier et quinze ans d'expulsion du pays.

CN TOURNE DESORMAIS LES MICROBES DES MICROBES GROSSIS 20.000 FOIS

Le professeur Manfred von Ardenne, qui a contribué au progrès de la télévision, vient de mettre au point un appareil permettant de photographier les microbes des microbes, les fameux bactériophages dont le rôle dans l'organisme est encore très discuté.

Aiors que le grossissement des meilleurs microscopes atteint seulement 2000 fois le supermicroscope électronique agran-

Au fil des jours

Le Valais a vu disparaître les grands transits alpins du Moyen-Age. Gaspard de Stockalper, surnommé le « roi du Simplon », entretenait des bataillons de postillons et de conducteurs. Les lourds chariots, les postes-berlines escaladaient hardiment nos cols. Les hennissements, les sonneries de grelots, la mèche des fouets, retentissaient, joyeux, aux échos des parois de la Saline et de Gondo. L'activité des cavaliers trépidants (que le versificateur latin nous décrit dans le flot bruyant de la poussière), n'a pas disparu. On a remplacé le cheval par le cheval-vapeur, le moteur à benzine par la locomotrice, le Diesel et le gazogène. La vitesse a passé dans les souterrains. Elle a déserté la haute montagne pour se concentrer en plaine.

La guerre paraissait devoir supprimer toute circulation automobile. Il n'en est rien! Les véhicules utilitaires, camions, taxis des transports en commun, circulent de nouveau jour et nuit dans nos villes et villages. Le bois et la brique de lignite servent à fabriquer le gaz nécessaire. L'hiver ne ralentit pas cette activité. Les voitures de ville utilisent du gaz comprimé ou de l'acétylène. Bref, chacun s'est adapté de son mieux, et tout ce qui bruite et roule nous amuse et nous distraint encore.

Les chauffeurs de nos nouvelles pataches, avec leurs grosses marmites à gaz, ont vite saisi le comique de la situation. C'est ainsi que sur un trajet régulier, dans le voisinage de Sion, on peut voir chaque jour quelques-unes de ces lourdes machines faire leur service routier, sous la poigne endurante de quelques chauffeurs, qui portent la casquette de cuir, à la Maurice Chevalier. Ils ont baptisé leurs camions à la craie, afin qu'il n'y ait pas de confusions. C'est ainsi qu'on voit passer, successivement, « Le croiseur de la route », le « Grimpeur », le « Rouleur » et même, bagasse, « L'Escagasseur » et le « Tapageur ».

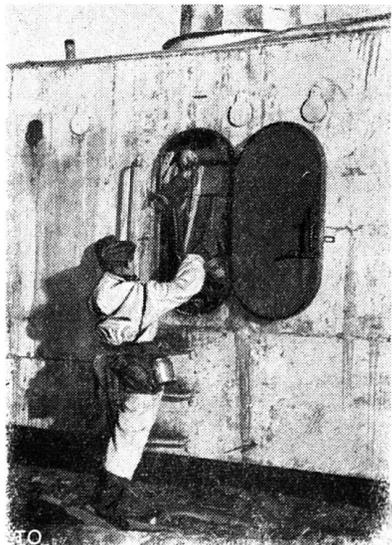
Voilà des noms qui ronflent et pétent comme leurs gazogènes! Et si l'on me disait que le premier de ces joyeux drilles de chauffeurs s'appelle Marius, son second Olive je n'en serais pas autrement surpris. Notre banlieue séduisante me rappelle ainsi de bien beaux souvenirs de Baudol et de Carqueiranne. Là-bas, dans ce Midi, où tout chante et rit, les petits navires côtiers s'appelaient: « Corail rouge », « Marinette » et les taxis, « Le Fada », le « Fendant de Diou » et même « Le Galéjeur »! Nous ne sommes pas si loin que ça des Martigues, ni de Port Saint-Louis du Rhône. « A l'ôtre bout, tout simplement! »

R. de la Maya

dit 70.000 fois et permet la prise de vues cinématographiques grossies 20.000 fois.

Ce n'est pas à la lumière visible qu'ont lieu les prises de vues de l'infiniment petit, mais à la lueur d'un bombardement d'électrons projetés par une pièce métallique portée à l'incandescence à 80.000 volts.

L'aspect d'un train blindé vu de près



LA GUERRE ET LES EVENEMENTS

SITUATION CRITIQUE DE L'ARMEE DE ROMEL

Radio Alger dit le 1er avril: Les Allemands n'ont pas eu le temps de faire sauter les installations du port de Gabès, mais ils ont déjà commencé à détruire celles de Sfax. On croit que le maréchal Rommel n'a pas assez de véhicules à sa disposition pour transporter ses soldats. La 8e armée avance rapidement le long de la côte vers le nord, refoulant les colonnes de l'Afrika-korps. Rommel est obligé de livrer de violents combats d'arrière-garde pour protéger sa retraite, laquelle est entravée à un très haut degré par la destruction ou l'immobilisation de nombreux véhicules de toutes sortes. Les experts militaires estiment que Rommel a ordonné 24 heures trop tard à ses troupes de se retirer de la ligne du Mareth. Sousse, où Rommel doit se diriger aussi rapidement que possible, est à 240 kilomètres au nord.

Les colonnes mobiles américaines de Maknassy poursuivent leur avance vers la côte.

UN RAID SUR ROTTERDAM

Des forteresses volantes du huitième corps d'aviation de l'armée des Etats-Unis ont attaqué la navigation et les chantiers de constructions maritimes à Rotterdam, mercredi.

« L'AFRIKAKORPS A ÉTÉ PROTEGÉ PAR LES TEMPETES DE SABLE ! »

Le chef du Bureau d'information américain, Harold Davies, a déclaré à la conférence de presse que Rommel sera suffisamment battu en Tunisie pour qu'il soit permis aux Alliés d'envahir, cette année, le continent européen. Davies a ajouté que tout laisse prévoir qu'après avoir détruit l'armée allemande en Tunisie, ou l'avoir réduite à un minimum de forces, les Alliés seront en mesure de déclencher leur tentative avant la mauvaise saison.

Davies a constaté ensuite que les tempêtes de sable ont facilité la retraite du corps africain allemand, qui n'a pas subi les pertes que l'on escomptait. Les forces blindées de l'Axe ont pu, ainsi, échapper souvent aux attaques de l'aviation alliée.

DES TRACTS AUX ITALIENS

La R.A.F. a lancé sur les secteurs tenus par des troupes italiennes des tracts conseillant aux soldats de la péninsule de se souvenir d'El Alamein où ils furent abandonnés par les Allemands et leur promettant un traitement de faveur en cas de capitulation.

RAIDS SUR LA SARDAIGNE

Selon un correspondant de l'agence Reuter, l'aviation alliée a été très active jeudi, attaquant les forces axes en Tunisie et effectuant des raids sur la Sardaigne. Presque une centaine de forteresses volantes, la plus grande formation de ces bom-

bardiers jamais envoyés en une seule mission sur n'importe quel théâtre de guerre, a porté mercredi des coups dévastateurs aux objectifs vitaux au sud de la Sardaigne. A Cagliari, où plusieurs milliers de bombes furent déversées, cinq navires marchands furent directement atteints et dix-neuf petits navires endommagés. Sur l'aérodrome de Decimomannu, sur un total de 115 avions, 44 furent endommagés et 12 appareils détruits à l'aérodrome de Montserrat. Les forteresses volantes abattirent quatorze chasseurs sans subir de pertes. Des bombardiers Mitchell enregistrèrent un coup sur un grand navire marchand naviguant en convoi. Une autre vague, attaquant un grand convoi protégé par quatre destroyers, coula un grand navire marchand et en incendia un autre qui finit par couler.

PRISONNIERS DE MARQUE

On apprend d'une source généralement bien informée que les hommes d'Etat français Paul Renaud, Georges Mandel et Léon Blum seraient internés actuellement à Königsberg en Prusse orientale. On se souvient que le gouvernement français avait livré ces détenus aux autorités allemandes en novembre 1942 et l'on ne savait pas ce qu'il était advenu d'eux depuis lors.

Etranger

IL A NEIGÉ AU CAIRE

On annonce qu'au cours de la dernière semaine de février, la neige est tombée pour la première fois depuis vingt ans en Egypte. Sur le plateau du Djebel Ataka, près de Suez, d'une altitude de 900 mètres la couche atteignit une épaisseur de 10 centimètres. Une tempête, qui prit une vitesse horaire de 115 km. causa des dégâts à Alexandrie. La région du Caire enregistra la plus basse température depuis 15 ans, pour le mois de février.

UNE FILLETTE ENLEVÉE PAR UN AIGLE

Une fillette âgée de deux ans a été enlevée, la semaine dernière, par un aigle dans le bourg norvégien de Leeka.

Le rapace s'était abattu sur l'enfant qui jouait dans le jardin de la maison paternelle. La poursuite immédiatement entreprise par la population a permis, après de longues heures de recherches, de retrouver l'enfant endormie sur un saillant de la montagne, à une grande distance du bourg.

CERTIFICAT DE TRAVAIL EN FRANCE

Aux termes d'un décret paru jeudi, tous les citoyens français âgés de 18 à 50 ans devront se munir à partir du 20 avril d'un certificat de travail. Aucun travailleur ne pourra changer d'emploi sans l'autorisation spéciale du commissariat au travail.

CONFÉDÉRATION

VOYAGES A BON COMPTE

La ville de Chiasso est en passe d'acquiescer une renommée peu flatteuse dans la chronique des scandales. Après les falsifications constatées lors du dernier recensement fédéral de la population, les faux dans l'affaire de l'héritage du millionnaire Pietro Chiesa, voici maintenant qu'on a découvert une nouvelle affaire de billets de chemins de fer qui fait quelque bruit.

On s'est aperçu, en effet, que des habitants de Chiasso faisaient acheter leurs billets pour voyager sur les chemins de fer suisses à la gare de Côme, au lieu de les acheter aux guichets de la gare de Chiasso. Ils payaient naturellement leurs billets en lires italiennes qu'ils se procuraient sur le marché noir à très bon compte. Ce faisant, ils réalisaient une bonne affaire, puisque, de cette façon, le billet pour Zurich ou pour Bâle aller et retour coûtait 5 ou 6 fr. au lieu de 45 à 50 fr. Mais le Bureau suisse de compensation découvrit l'affaire et ouvrit une enquête. Des voyageurs de Chiasso, munis de billets achetés à Côme, furent surpris en cours de voyage et leurs billets confisqués. Ils durent se procurer des billets réguliers, naturellement un peu plus chers que ceux achetés à la gare de Côme.

DES AVIONS ALLEMANDS ATTERISSENT DANS LES GRISONS

On communique officiellement: Le 19 mars 1943, vers midi, deux avions militaires allemands firent un atterrissage à Samaden. Après enquête, les équipages ont été internés et les avions saisis.

POUR L'EDIFICATION DES GENERATIONS FUTURES

Le Conseil communal de Neuchâtel a fait poser sur la Pierre à Mazel, un bloc de rocher qui reste de l'époque où le lac recouvrait encore les quartiers sud de la ville, une plaque rappelant l'histoire de cette pierre. Une boîte scellée sous la plaque contient divers documents qui renseigneront les générations futures sur le Neuchâtel actuel, et notamment une série des cartes de rationnement.

APRES UN HORRIBLE CRIME

Le tribunal criminel de Lucerne a rendu son jugement dans l'affaire du meurtre de Kriens, au cours duquel Marie Buholzer, célibataire, fut assassinée et son cadavre brûlé dans le poêle. Le tribunal a admis que la femme Hunkeler-Buche qui était en service dans la famille Buholzer est coupable de meurtre, de vol, de dommages causés intentionnellement, d'avoir fait disparaître un corps humain, et l'a condamnée à la réclusion à vie, à 10 ans de privation des droits civiques, aux frais, au versement d'une indemnité de fr. 3000 à la famille Buholzer. Quant à Friedrich Hunkeler, il a été acquitté faute de preuve. Sa demande d'indemnité n'a pas été admise.

TROIS BALLONS INCENDIAIRES SUR ZURICH

Le commandement territorial compétent communique:

Jeudi, 1er avril, après minuit et de nouveau le soir, vers 17 heures, trois ballons incendiaires ont été poussés par le vent au-dessus de la ville de Zurich et ont été recueillis par la police. Du premier ballon quatre récipients contenant un liquide inflammable sont tombés. Le feu a pris aux quatre endroits où les ballons sont descendus, mais les incendies ne se sont pas étendus parce que, par hasard, il ne se trouvait aucun matériel inflammable dans les environs.

La police, les pompiers, la défense aérienne et les gardes locales ont été instruits et sont prêts à prendre des mesures de protection. Les observations éventuelles doivent être communiquées sur le champ à la police. Dans la campagne, où il n'y a pas de poste de police, le commandant de la garde locale doit être informé.

En raison de la forte tempête actuelle, on peut s'attendre à ce que d'autres ballons soient entraînés.

Le liquide, qui comprend du phosphore de soufre, s'enflamme dès que le récipient se brise, mais comme la bouteille comprend aussi une dissolution de caoutchouc, des parties du liquide inflammable peuvent être couvertes. Il peut arriver qu'il

Chambres fédérales

La liberté d'établissement dans le canton de Genève

Dans sa séance de mercredi, le Conseil national a discuté d'un arrêté pris par le Conseil fédéral, à la demande du gouvernement genevois, de restreindre la liberté d'établissement dans le canton de Genève. M. Vallotton, radical vaudois, relève toutes les difficultés auxquelles se heurte actuellement, sans en être responsable, le canton de Genève. Dans sa situation exceptionnelle en Suisse, Genève voit dans l'arrêté un moyen non pas de restaurer sa prospérité, mais d'alléger certains inconvénients plus sensibles en temps de marasme que jamais. Elles visent à débarrasser un canton et une ville d'éléments indésirables, tels que récidivistes, prostituées, souteneurs et assistés chroniques ou professionnels, ressortissants d'autres cantons.

Après plusieurs orateurs parlant pour ou contre l'arrêté, M. Quartenoud, de Fribourg s'inquiète, en sa qualité de chef de l'assistance centrale de Fribourg, du sort qui pourrait menacer certains des 11,571 Fribourgeois établis à Genève.

Le vote, pris à l'appel nominal, donne 89 voix pour la ratification de l'arrêté restreignant la liberté d'établissement dans le canton de Genève et 57 voix contre.

Limite d'âge des officiers

M. le colonel-divisionnaire Bircher (Argovie), qui avait renoncé à ses importantes fonctions militaires pour entrer au Conseil national, a développé son postulat ainsi conçu:

« Le Conseil fédéral est invité à examiner, d'entente avec la direction de l'armée, s'il n'y aurait pas lieu d'introduire une limite d'âge dans l'armée, comme c'est le cas en France et en Angleterre, pour rajuster comme il conviendrait le corps des officiers ».

La guerre moderne exige de tels efforts, non seulement intellectuels, mais physiques, qu'il y aurait intérêt à abréger la durée des fonctions dans l'armée.

M. le conseiller fédéral Kohelt a répondu que l'ordonnance sur l'avancement vise déjà à un rajustement général des cadres. Théoriquement, à 45 ans, on peut devenir colonel-divisionnaire.

Aux exemples cités par M. Bircher, de jeunes généraux victorieux, on peut en opposer d'autres assez nombreux en sens contraire. Le vieillissement et la fatigue ne dépendent pas mathématiquement de l'âge. Il y a des hommes relativement âgés qui gardent toute leur vigueur de corps et d'esprit. Néanmoins, on doit offrir aux officiers des possibilités d'avancement aussi rapides que possible.

Les divisionnaires et les commandants de corps qui remplissent des fonctions administratives — chefs d'arme — sont soumis à la limite d'âge. Il ne semble pas très opportun d'étendre cette règle aux commandants des troupes. Ceux-ci sont, pour la plupart, des hommes encore jeunes et tous en pleine forme. Le Conseil fédéral ne s'opposerait cependant pas à un examen physique périodique des officiers. Il accepte le « postulat Bircher », mais à condition d'en pouvoir étudier les diverses suggestions après la période de guerre.

M. Bircher se déclare d'accord et le postulat est accepté.

Contrats collectifs de travail

Ce matin, le Conseil national a passé l'examen de l'arrêté rendant obligatoires les contrats collectifs de travail. Les rapporteurs étaient MM. Berthoud, de Neuchâtel, et Weber, de Berne. Un amendement de M. Picot, de Genève, fut repoussé par 60 voix contre 30 et la séance fut ensuite levée.

reste à l'endroit où le ballon est tombé des matières constituant un danger d'incendie. Les blessures causées par le feu sont dangereuses. Le public est prié de laisser aux organes spéciaux de la police, de la protection aérienne et des garçons locaux le soin de prendre les mesures de protection et d'extinction.

UN SCANDALE A BALE

La situation scandaleuse découverte au réfectoire des CFF à Bâle a été évoquée une première fois devant le Tribunal. Le département sanitaire a dénoncé comme principale coupable l'ancienne administrateur, puis l'inspecteur de la gare, le comptable des CFF, ainsi que la suppléante de l'administrateur. L'incroyable manque de propreté qui existait à l'entrepôt alimentaire du réfectoire était telle qu'il fallut détruire 554 kgs de denrées. Les débats engagés devant le tribunal de police firent soupçonner l'administrateur d'avoir intentionnellement servi aux clients ces denrées alimentaires détériorées. C'est pourquoi les débats furent suspendus et le dossier remis au procureur général pour ouvrir une enquête pénale contre l'administrateur.

L'ESCROC AUX 36 NOMS

La police de Berne a mis la main sur un escroc recherché par divers services officiels. Il s'agit d'un homme qui parcourait le pays sous de faux noms, comme Albin Glaus, Otto Linde, Koepfli ou Reichlin.

CHRONIQUE VALAISANNE

LES OBSEQUES DE Mgr BURQUIER

Les autorités religieuses, civiles et la ville de St-Maurice ont fait d'imposantes et émouvantes funérailles à Mgr Burquier, ce matin. Ce fut un témoignage frappant de la vénération et de l'affection que l'on portait à l'illustre défunt. La cérémonie religieuse fut présidée par Mgr Bernardini, nonce apostolique à Berne, entouré des évêques suisses.

SIERRE — Nouveau cimetière

L'emplacement du cimetière de Sierre étant devenu insuffisant, la Municipalité de Sierre a décidé l'aménagement d'un nouveau champ de repos. Dans ce but, elle ouvre un concours d'idées ouvert à tous les architectes, ingénieurs et techniciens établis dans le canton du Valais et les cantons de la Suisse romande avec délai de remise des projets au 15 juillet 1943.

BOURG-ST-PIERRE — Un incendie

Pour une cause indéterminée, un incendie a éclaté à Bourg-St-Pierre dans le magasin de M. Max Oswald. Grâce à la promptitude des secours, le sinistre fut réprimé rapidement, mais une certaine quantité de marchandises a été détruite.

NOUVEAU DÉPUTÉ

Ensuite du décès de M. Paul Troillet, député de la liste libérale-radical du district d'Entremont, le Conseil d'Etat a proclamé député au Grand Conseil M. Maurice Nicollier, négociant à Bagnes.

SUR LE SEMAPHORE!

Des enfants âgés de 5 et 8 ans avaient tendu, au moyen d'un tuyau, les fils d'un semaphore sur la ligne du Bouveret à Monthey, aux abords de cette dernière localité. Le semaphore ne pouvant se lever, les trains s'arrêtaient et des retards importants bouleversaient l'horaire. Une enquête permit de découvrir le pot aux roses et la circulation a été rétablie.

A L'UNION DES EXPEDITEURS DE FRUITS

M. Marius Felley, conseiller communal, à Saxon, vient d'être nommé vice-président de l'Union valaisanne des expéditeurs de fruits en remplacement de M. Maurice Guigoz, décédé.

INTERDICTION DE PORT D'ARMES

Vu les nombreux et importants chantiers ouverts dans le district de Conthey et la présence sur son territoire de gros effectifs d'ouvriers sans domicile fixe, le Conseil d'Etat a pris l'arrêté suivant:

Le port et la vente de poignards, couteaux-poignards, cannes à épée, casse-tête, revolvers de poche et autres armes analogues, sont interdits sur le territoire du district précité. Les armes indûment portées ou vendues seront confisquées et adressées au Département de Police.

ATTENTION AU RANGEMENT DES LAINAGES

Quand vient la belle saison, vous mettez peu à peu de côté vos lainages qui, cela va sans dire, subiront un nettoyage préliminaire très soigneux. La laine est aujourd'hui tellement précieuse qu'il faut en prendre le plus grand soin. Avant tout: sus aux gercés! Elles se nichent moins facilement dans les effets propres que dans les effets sales. Un produit excellent pour nettoyer les lainages, c'est Feva. Cette lessive spéciale ménage les fibres et les couleurs délicates tout en étant d'une efficacité absolue. La mousse Feva moussonne comme les lainages eux-mêmes leur convient à merveille. Vous ferez donc bien de laver les pullovers, les bas, les gants, etc., dans un bain de Feva. Mettez-les ensuite dans un sac anti-gerces ou enveloppez-les dans du papier de journal. Vous conserverez vos lainages beaucoup mieux et vous pourrez les remettre dès les premiers froids.

Si vous tenez à la qualité, ne demandez pas un cocktail, mais un "LUY" l'apéritif renommé à base de vin du Valais

SEULS FABRICANTS: Distillerie Valaisanne "DIVA" s. a. Sion

FLUCTUATIONS DES PRIX

Dans les discussions se rapportant au problème des prix qui reste au premier plan des préoccupations, on attribue souvent aux produits de notre sol une influence exagérée sur le coût de la vie. Pour une saine compréhension des choses, il est bon de rappeler à ce sujet certaines considérations qui ne sont pas formulées seulement par les milieux paysans. C'est ainsi que nous les trouvons dans le rapport présenté à la dernière assemblée de la Banque Nationale par M. le directeur Weber qui s'exprime en ces termes:

« Le prix du lait, ou du pain, par exemple, n'augmente pas parce que les billets de banque se précipitent sur l'un ou sur l'autre de ces produits, mais parce que les prix des produits importés ont considérablement renchéri depuis la guerre. Les opinions diffèrent tout au plus sur l'influen-

ce de ces majorations sur l'indice. En prenant en considération la part occupée par les marchandises étrangères dans notre consommation, on peut dire que le renchérissement des premières années de guerre est dû en grande partie aux produits importés (c'est nous qui soulignons, réd.)

En 1942, la hausse des denrées alimentaires de provenance étrangère avait atteint 108% et celle des matières premières 113% en regard de 1938. Reconnaissions toutefois, que la part des produits étrangers à la consommation générale n'est plus aussi grande qu'avant la guerre, les importations ayant diminué et la production indigène s'étant accrue. Cependant, il ne faut pas oublier que les prix des importations influencent ceux des produits indigènes. En outre, l'extension des cultures, le développement de la fabrication des produits de remplacement et l'extraction des matières premières indigènes, la récupération et l'utilisation des matériaux usagés ont accru les frais de production. Tous ces facteurs-marchandises ont contribué à la hausse de l'indice. I. A.

LES ABONNEMENTS DE VACANCES A PAQUES

(Communiqué des C.F.F.) Les entreprises de transports intéressées ont, comme l'année dernière, décidé d'alléger les conditions d'utilisation de l'abonnement de vacances pour les prochaines fêtes de Pâques.

Pour les voyages entrepris à l'aller les 22 et 23 avril (jeudi et vendredi-Saint), le délai à observer avant de pouvoir utiliser le billet principal sur les 50 derniers kilomètres de la course de retour est exceptionnellement abaissé de cinq à quatre jours. Ainsi, les personnes partant en voyage avec un abonnement de vacances le 22 ou le 23 avril pourront regagner leur domicile, dans le premier cas le 25 avril déjà, jour de Pâques, et dans le second cas le 26 avril, lundi de Pâques.

Mains rugueuses et gercées?

Tubes

GELEE

KALODERMA

KALODERMA S. A. BALE

DERNIERE HEURE

LES AMERICAINS AVANCENT LENTEMENT VERS GABES. LES TROUPES DE L'AXE ONT ROMPU LE COMBAT

Les nouvelles parvenues en dernière heure, via New-York, de la Tunisie septentrionale, disent que les troupes allemandes et italiennes ont rompu le combat et ont entièrement perdu le contact avec les forces alliées.

Dans le sud, les Américains avancent lentement en direction de Gabès.

LE CALVAIRE DE LA FRANCE

Cette année, la France risque de manquer de pain

De Vichy, on annonce que M. Bonafous, le ministre français de l'agriculture a déclaré que l'amélioration des surfaces actuellement cultivables est plus importante que l'extension des emblavures. Il faudra procéder à la mise en train d'un système plus vaste avec des engagements collectifs pour l'outillage et la main-d'œuvre. Une tâche redoutable attend les cultivateurs français car leur pays risque de manquer de pain, cette année, de même qu'il risque de manquer de bien d'autres choses encore, l'an prochain.

LA VENTE DES APPAREILS DE T S F EST INTERDITE EN FRANCE

Depuis le commencement du mois, la vente au public d'appareils de T.S.F., de lampes et d'accessoires de radiophonie est complètement interdite en France.

BOMBARDEMENTS DE CENTRALES ELECTRIQUES ET DE LOCOMOTIVES EN FRANCE

Hier, jeudi, la RAF britannique a effectué des patrouilles au-dessus de la France et de la Belgique. Les avions bombardiers ont attaqué plusieurs locomotives et des centrales électriques. Quatre avions sont manquants. Les bombardiers ont également effectué un raid sur les ateliers de chemins de fer de Herrang, en Allemagne occidentale.

Herrang est une localité située à cinq kilomètres de la ville de Trèves. C'est un centre important d'usines de locomotives. Les ateliers d'Herrang sont outillés pour pouvoir réparer plusieurs centaines de locomotives par an. Le raid britannique eut lieu en plein jour. Les Mosquitos surgirent des nuages et descendirent à 60 et même à 15 mètres au-dessus des halles. Les ateliers furent atteints de plein fouet par des bombes à retardement à quadruple et quintuple puissance.

Informations de l'économie de guerre

En raison du temps exceptionnellement doux, la ponte des œufs a commencé plus tôt que les autres années. Dans ces conditions, il est possible de valider avec effet immédiat pour l'acquisition d'œufs, les coupons en blanc de la carte brune de denrées alimentaires de mars J et N de la carte entière, JK et NK de la carte pour enfants, qui donnent droit à 1 œuf chacun. Comme les autres coupons du mois de mars, les coupons précités seront valables jusqu'au 5 avril 1943.

Les coupons de mars de la carte de sucre pour conserves de 1942 viennent à échéance le 5 avril 1943. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'une attribution de sucre pour conserves a été également prévue pour 1943, afin d'assurer l'utilisation des fruits indigènes.

Le rapport de conversion en vigueur jusqu'ici pour le fromage en boîte 1/4 gras (fromage fondu) sera prochainement modifié. A partir du 1er avril 1943, des titres de rationnement d'une valeur de 100 grammes de fromage tout gras donneront droit à 225 gr. de fromage en boîte 1/4 gras.

L'état du ravitaillement et l'évolution des importations d'huile comestible exigent une extension de la culture des oléagineux. Les 1213 ha cultivés en 1942 sont loin d'atteindre la superficie prévue de 10,776 hectares. L'Etablissement fédéral d'essais agricoles, à Oerlikon, a publié un brochure (que l'on peut se procurer à son secrétariat ou à la Section de la production agricole et de l'économie domestique à Berne) sur la culture du pavot et du colza, les deux principaux oléagineux, en vue de donner des conseils pratiques aux cultivateurs.

L'Office fédéral de guerre pour l'assistance, d'entente avec l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, offre à la population de condition modeste de la population de condition modeste de garde (carottes rouges, carottes et différentes variétés de choux) à des prix inférieurs de 50% en moyenne aux prix du marché. Aucune limite n'est fixée pour les quantités à fournir aux familles ou aux personnes seules. Cette œuvre vise surtout les familles nombreuses et les habitants des régions montagneuses. La vente a lieu par l'intermédiaire des cantons, des communes et des institutions de bienfaisance. La réduction de prix doit assurer l'écoulement rapide d'une marchandise de qualité irréprochable.

En vue d'assurer la répartition de notre production indigène de charbons et de tourbe sur une base satisfaisant à l'équité et aux exigences de l'économie de guerre, il est devenu nécessaire de soumettre ces combustibles au rationnement. En attendant que le régime du rationnement puisse être définitivement institué, l'Office de guerre pour l'industrie et le travail interdit dès le 16 mars 1943 — cas exceptionnels réservés — toute livraison et toute acquisition de charbons du pays et de tourbe.

La pénurie de charbon exigeant que l'on restreigne la fabrication de la chaux blanche, la Section des matériaux de construction de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail recommande à l'industrie du bâtiment de remplacer la chaux blanche par la chaux de carbure, déchet provenant de la production de l'acétylène. La chaux de carbure est en vente chez les commerçants en matériaux de construction.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

LICENCE EN DROIT

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que M. Grégoire Ghika, fils de notre cher et inoubliable collaborateur, M. Alexandre Ghika, vient de subir avec succès sa licence de droit à l'Université de Genève. Nos bien sincères félicitations.

UN AIMABLE GESTE

A l'occasion de son retour sous les drapeaux, la fanfare d'un de nos régiments a donné un concert aux pensionnés de l'Hôpital régional. Cette fanfare dirigée par le sympathique président de Leytron, le sergent Gaudard, a également égayé la ville par ses productions.

ACCIDENT DE TRAVAIL

Pour une cause tout à fait fortuite et non prévisible, un ouvrier de la mine d'antracite de Chandoline, M. Antoine Favre, 24 ans, des Agettes, a fait une chute de plusieurs mètres dans une galerie. Assez grièvement blessé, il a été transporté à l'Hôpital régional.

UN COMMERCE QUI DISPARAIT

Après avoir rendu de réels et appréciables services à l'approvisionnement alimentaire de notre cité, les Magasins de la Société Sédunoise de Consommation que dirigea avec la compétence que l'on sait, le très regretté gérant, M. Gustave Membrez, fermeront leurs portes tout prochainement. C'est la décision que vient de prendre le Conseil d'administration de cette importante et ancienne firme. Voilà que disparaît, à son tour, une institution qui fit honneur au commerce local.

BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE

Désormais, la bibliothèque paroissiale sera ouverte le lundi soir, à 20 h. et non plus à 18 h.

UN GRAND AUTEUR COMIQUE, TROIS ARTISTES FOLLEMENT GAIS CINQ ARTISTES DE LA COMÉDIE DE GENÈVE, 180 MINUTES DE RIRES c'est

LE TRAIN POUR VENISE

3 actes de Verneuil qui seront joués à Sion, salle de l'Hôtel de la Paix, vendredi 2 avril, à 20 h. 30. Location: Magasin Tronchet, Tabacs, Téléphone 2.15.50.

Classe 1923. — Mardi 6 avril, à 20 h. 30 au Café de l'Avenue, assemblée générale en vue d'une sortie pour commémorer le 20^{ème} anniversaire.

Chœur mixte de la Cathédrale. — Dimanche on ne chante pas la grand-messe. Prochaine répétition: lundi à 9 h. au local.

C. A. S. Groupe de Sion. — Journée de ski à Thyon. Dimanche le 4 avril: 10 h. messe; 11 h. 30 descente en cordée depuis les crêtes; 14 h. Test de ski. Les membres sont priés de prendre leur corde.

« Croix d'Or ». — Dimanche 4 avril, à 20 h., réunion ordinaire. Causerie de M. O. Pralong: « Les observations d'un ouvrier sur l'alcoolisme ».

BOUQUETTERIE EN TOUS GENRES pour fêtes et deuils JULES WUEST, hortifleuriste Tél. 2.14.10

ENCORE « AU QUARTIER MINIER »

On nous écrit: La mine fait beaucoup parler d'elle et aussi de ses habitants. Comme tout le monde, je reconnais l'importance, pour le pays, de ces vastes mines d'antracite. Importance à deux points de vue: approvisionnement en combustible et gagne-pain pour de nombreux travailleurs.

La légende prétend que le Valaisan n'aime pas la propreté. C'est peut-être le cas de certains mineurs qui ne connaissent pas les douches des mines. Combien en ai-je rencontré, à la sortie du travail, ces gars, presque aussi noirs que des négroïdes pur sang! Des douches avec eau chaude ont pourtant été installées. Certains les ignorent et préfèrent rentrer à la maison sans s'être débarbouillés. Il y en a même qui circulent en ville sans s'être mouillés le bout des doigts. Dans nos villages, la moitié au moins des mineurs, les jeunes surtout, se font une gloire de se promener ainsi maquillés. Pourtant, carnaval est terminé!

La propreté n'a jamais nui à personne. Bien au contraire. Certes, le travail dans la poussière du charbon, ce n'est pas intéressant. On n'y peut travailler en chemise blanche... Mais, il y a la manière.

Les mineurs sont vifs, joyeux, un peu trop insoucians parfois. Ils font marcher le commerce, c'est entendu. Gagnant gros, ils dépensent aussi en conséquence. Il est bien d'être gai, décidé, mais il est mal d'être un pilier de cabaret. Ah! les jours de paie! Les soirs de fête se terminent parfois peu galement. Quelle stupidité de vouloir noyer sa fatigue dans l'alcool, au risque de se gâter la santé. Et que dire de ceux qui laissent à l'estaminet toute leur paie? Au lieu d'économiser pour demain — si menaçant — on gaspille le prix de son labeur. Il faut s'amuser aujourd'hui! Peu importe demain. Funeste raisonnement.

Que sera demain? Personne ne le sait. Les jeunes qui songent à leur avenir, devraient bien réfléchir. Ils s'évertuaient de bien mauvaises heures, plus tard.

A. B. C.

Pour tout ce qui concerne votre FRIGORIFIQUE... adressez-vous aux spécialistes EGLI & PAHOD /Sion, t. 2 18 81 FRIGO-SERVICE

UN GRAND PROCES

Le bridge est-il, oui ou non, un jeu de hasard? De prime abord, la question nous laisse indifférents, mais on sait qu'elle a fait, à Paris, l'objet d'un grand procès.

Où commence le hasard et où finit-il? Bien malin qui saurait le dire, et mieux vaut reconnaître que la chance, en tout temps, peut nous favoriser.

C'est en tenant compte des probabilités de gagner que la Loterie romande a morcelé ses billets et institué un nombre important de lots moyens qui accompagnent le gros lot.

Ainsi, la part du hasard est moins grande pour chaque acheteur de billets dont les chances, automatiquement, se multiplient.

On peut donc tenter la fortune sans risquer de compromettre ses ressources et si — par hasard — on ne gagne rien, les bonnes œuvres, elles, sont favorisées.

N'oublions pas que la Loterie romande a permis la création du sanatorium populaire de Montana et qu'elle a déjà assuré la chance du Valais avec celle de bien des Valaisans.

M^{me} V^o O. MARIETHOD
Représentant de A. MURITH S. A.
Pompes funébres catholiques de Genève
Rue du Rhône Sion Téléphone 2.17.71
Cercueils - Couronnes
ARTICLES FUNÉRAIRES
Démarches gratuites

FATIGUE, MANQUE D'APPETIT ? ? ?
Un rien suffira peut-être à vous rendre gaillard. Buvez un « DIABLERETS », l'apéritif et l'ami des bien portants.

PAROISSE DE SION SERVICE RELIGIEUX



Dimanche 4 avril
Quatrième dimanche de Carême
Messes à 5,30, 6, 6,30, 7 h. 30, 8 h. (nouvelle). A 7 h. communion pascale des hommes.
Messe et sermon. 8 h. St-Théodule: messe et sermon pour les filles des écoles. 8 h. 30 Amt und deutsche Predigt. 9 h. Eglise du Collège: messe et communion pour les garçons des écoles. 10 h. Office paroissial. Tous chantent. 11 h. 30 Messe basse et sermon. 16 h. Vêpres. 18 h. St-Théodule: Chemin de la Croix et bénédiction.
Chants: grand-messe: Messe 187; Credo 196; Chant final 470. Bénédiction: Ave Verum 327; Tantum 337; Cœur de Jésus 466.

Après chaque station, nous chanterons une strophe du Stabat Mater, pagé 311.

Le soir, à 8 h. Retraite pascale pour les paroissiens de langue allemande. Le temps désigné par notre Sainte Mère l'Eglise pour l'accomplissement du devoir pascal commence aujourd'hui. Ainsi se fait aussi plus pressante l'obligation d'apostolat de chaque chrétien. Il fait non seulement ses « Pâques ». Il aide les autres à faire les « Pâques ».

Mercredi le 7, à 8 h. 30. Casino: Conférence aux Mères chrétiennes. Sujet: Pourquoi les enfants sont-ils nerveux?

Couronnes mortuaires naturelles & artifi. par le spécialiste J. LEBMANN, SION Ord-Poul, Tél. 2.11.85

T. S. F. EMISSIONS DE SOTTENS

Samedi 3 avril

7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 11.00 Emission commune. 12.15 Refrains d'outre-mer. 12.29 Signal horaire. 12.30 Musique populaire. 12.45 Informations. 12 h. 55 Souvenirs de Franz Schubert, sélection, Fetras. 13.00 Le programme de la semaine. 13.15 Gramo-concert. 14.00 Hygiène mentale et assistance sociale. 14 h. 10 L'invitation à la Valse, Weber. 14 h. 20 Causerie scientifique. 14.30 Concerto No 1 en sol mineur, Mendelssohn. 14.50 L'auditeur propose. 16.00 Thé dansant. 16 h. 30 Chacun sa manière. 16.50 Deux pages de Johann Strauss. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.05 Pour les petits enfants sages. 18.30 Les chansons de Bob et Bobette. 18.40 De tout et de rien. 18.45 Canzonetta, d'Ambrosio. 18.50 Le micro dans la vie. 19.05 L'Orchestre Jerry Thomas Hawaïens. 19.15 Informations. 19.25 Le programme de la soirée. 19.30 Le miroir du temps. 19.40 La chanson en balade. 20.10 Le quart d'heure vaudois. 20.40 Succès d'hier et d'aujourd'hui. 21.10 Les maîtres du rire. 21.40 Musique de danse. 21.50 Informations.

LES BONS POTAGERS



à BOIS, CHARBON et GAZ PRIMAGAZ et ELECTRIQUE s'achètent

A la Bonne Ménagère E. Constantin SION

Pour nos frères infortunés

J'ai sous les yeux une photographie d'enfants et de jeunes gens secourus par l'œuvre suisse « Pro Infirmis ». Bambins innocents et aveugles, enfants sourds, jeunes gens estropiés, épileptiques, invalides ou déficients. Quelle immense pitié! Et on estime à 200,000 le nombre des infirmes — adultes et enfants — en Suisse! C'est une grande cité dissimulée dans le pays: celle de la souffrance et de la douleur. Comment ceux qui ne participent pas directement à tant de misères pourraient-ils ne point y être sensibles? Mon appel serait superflu, je le sens, si le tableau tragique de ces souffrances était visible à vos yeux. C'est uniquement pour cela que je m'adresse à vous, chers concitoyens. Et puis je me fie à votre cœur; à votre cœur dont je connais la générosité en faveur des enfants victimes de la guerre,

des prisonniers et des blessés confiés aux soins de la Croix-Rouge nationale et internationale, ainsi qu'au profit des réfugiés politiques. Comment douter que ce même cœur ne s'ouvre également aux souffrances et aux douleurs d'enfants suisses? Mais permettez-moi de vous le rappeler, la charité est une des justifications de la paix dont bénéficie notre pays.

C'est à elle que la Suisse est redevable de l'assistance divine dont elle jouit. Si notre pays, où règne le bien-être, cessait de s'incliner charitablement sur les déshérités, il creuserait sa propre fosse et manquerait à l'une de ses missions les plus impérieuses dans la communauté humaine.

Aider à « Pro Infirmis » n'est qu'un des nombreux moyens de manifester notre solidarité à l'égard de ceux qui souffrent. Honorez cette œuvre de votre appui; vous en serez enrichis; donnez et vous recevrez. Le poète n'a-t-il pas dit: « Qui donne aux pauvres prête à Dieu »?

CELIO, Président de la Confédération.

N'ATTENDEZ PAS... au dernier moment pour apporter vos annonces.

Une bonne nouvelle!

Les GRAINES POTAGERES, de Ch. Vuillemin, Lausanne, sont en vente à la



Droguerie

Rhodania

Jean Fournier-Jost Rue du Grand-Pont SION Tél. 2.10.29 Escompte valaisan 5%

La Maison spécialiste des produits pour la protection des plantes!

nouveau JEU de QUILLES

du Café NATIONAL, à SION sera ouvert dès Samedi 3 avril

Se recommande: M. Follonier-Bovier.

L'INSTITUT CLEO

Avenue de la Gare, SION

présente sa nouvelle Permanente ultra-rapide à frs. 12.—

Toutes nos coiffures sont exécutées avec beaucoup de goût et de soin

Mme et M. Gendré ex-coiffeurs à Paris.

A LOUER

une chambre. S'adresser à Mme Defabiani, Pratiiori.

Vigne

de 100 toises à vendre à Montorge. S'adresser au Bureau du Journal

A LOUER

jardin de 1000 m2, à côté de l'Arsenal. S'adresser à M. H. Evéquoz, avocat, à Sion.

ESTIVAGE

L'Alpage de l'Hôtel Mont-Collon à Anolla (Evolène) prendrait en estivage 15 vaches bonnes laitières, de commencement juin à fin septembre.

Renseignement gratuit en cas de dureté d'oreilles, bourdonnements, sclérose, etc. Brillantes attestations. Lutzenberg (App) Spécial. Neubauer

On demande

à louer pour la montagne été 1943, un taureau de 17 à 18 mois. S'adresser à Publicitas sous chiffre P. 2758 S Sion.

ROBES

de 1^{re} Communion

Se recommande:

ATELIER DE COUTURE Mme Baechler, Sion

Tous les 15 jours...

nouveaux cours d'allemand ou d'italien, garantis en 2 mois, ainsi que de comptable, d'interprète correspondant, secrétaire, sténodactylo, langues. Diplômes en 3, 4 et 6 mois. Classes de 5 élèves.

ECOLE TAMÉ Lucerne 35 Neuchâtel 35 et Zurich, Limmatquai 30.

WUEST Rue de Conthey

Reparations de tous genres et tous systèmes

Achetons

estomacs de cabri avec contenu, secs - demi-secs; Caillettes de veaux, au prix du jour comptant.

Eichenberger S. A., Boyauderie, Liebefeld-Berne, Tél. 4.51.41.

On cherche

à acheter petite maison de 4 à 5 pièces, bien ensoleillée, avec jardin, à proximité immédiate de la ville. Adresser offres sous chiffres P. 2626 S à Publicitas Sion.

Poussettes

parfait état, fr. 50.- et 60.- lit pour enfant, fer laqué blanc ou bleu, avec matelas refait à neuf, fr. 45.-. Felis-Car, 71, rue du Rhône, Genève.

BORAX... SULFATE DE FER... produits pr l'agriculture

DROGUERIE SEDUNOISE E. Reten

Chambre meublée

à louer dans villa à l'Avenue du Nord. S'adresser au Bureau du Journal

Perdu

sur la route cantonale Sion Pont de la Morge, un sac de semence de trèfle. Le rendre contre récompense à M. Arnold Paul, Plan-Conthey.

On cherche

à acheter d'occasion, un bureau-commode. S'adresser au Bureau du Journal



TROUVÉ

un portemonnaie contenant une certaine valeur et coupons. S'adres. chez le concierge du Temple protestant.

Avis

La Société Sédunoise de Consommation, à Sion, ayant décidé la fermeture de ses magasins, remercie bien sincèrement les consommateurs pour les excellentes relations qu'elle a toujours eues avec eux.

Le Conseil d'Administration.

Insérez vos annonces dans la Feuille d'Avis du Valais

ATTENTION! NOUS VENDONS ATTENTION!

aux lecteurs de ce journal un poste de bonnes

Montres-bracelets

à des prix-réclames très avantageux. Montres-bracelet pour Messieurs, boîte chromée, verre incassable et cadran lumineux, seulement fr. 11.— et 12.—. Jolies montres de poche, solides, fr. 12.— Montres bracelet pour Dames, petit format, ronde ou carrée, avec joli bracelet, seulement fr. 14,80 Garantie d'une année pour chaque montre. Envoi prompt contre remboursement. Echange en cas de non convenance dans les 4 jours.

Profitez de cette occasion et commandez directement auprès de l'expédition des montres B E D A B A D E R, Holderbank (Soleure)

IMPRIMERIE GESSLER SION

Av. de la Gare Tél. 2.19.05

Avec
votre

LAINES DE MOUTON

vous faites travailler
l'industrie du Pays!

La Fabrique de Drap Valaisan, à Sion

informe les intéressés qu'elle est autorisée d'accepter la part récévée aux propriétaires de moutons pour leur usage domestique.

S'adresser à la Fabrique à Sion, Jossen & Imsand, Tél. 2.2065.

P. S. — Les colis postaux peuvent être envoyés port dû.



24. **Loterie ROMANDE**

AU PROFIT DES ŒUVRES DE SECOURS ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

SION, Place du Midi CH. POST. Ilc 1800

Banque Populaire Valaisanne

SION Agence à MONTHEY

Traite toutes opérations de banque
aux meilleures conditions!

SION, Tél. 2.13.74
MONTHEY, Tél. 4.22.12

Ch. post. Ilc 6
Ch. post. Ilc 2186

Location compartiments de coffres-forts

A vendre à SION

au centre de la Ville, petit bâtiment, avec grange-écurie, très bas prix.

Henri SAVIOZ, Agence Immob. patentée. Sion téléphone 5,10,80.

Four de boulanger et pâtisserie idéal vapeur et gueulard combiné indirect et direct

50% d'économie, pour toutes transformations et réparations en tous genres, adressez-vous en toute confiance à

Jacques ANTONIOLI, constructeur

Tél. 4.23.96 — MONTHEY

Références à disposition.

Prêts hypothécaires

aux conditions
les plus favorables

A la

**Caisse d'Épargne
du Valais
à Sion**

ou chez ses agents et représentants

GRAINES

J'achète haricots rames Cor des Alpes, pois, Conserva et fin de Montroux; semences Choux-raves, fèves; semences de pommes de terre, « Virgules » et Bintje. Faire offres avec échantillons à Maison des Graines, F. Litudt, Lausanne, Ale 1, Tél. 3.40.99.

Bureau d'architecture

A. PERRAUDIN, arch. S. I. A. Dipl. E. P. F. ouvrira à partir du 1er mai un bureau d'architecture sur la place de SION, Chemin des Collines, Planta, Tél. 2.20.52.

Samedi à la Planta...

Ceux qui n'ont pas été servi samedi passé et qui aurait désiré des couvertures, j'en aurai samedi et je maintiens le prix bon marché, selon ma promesse, et quelques nouveautés. Venez voir à la Planta samedi.

Philibert.

A VENDRE

terrain de 48,000 m2 environ, partiellement cultivé en champs et prairies, sur le coteau, à proximité de Sion. Convient pour vignes ou champs. Voie d'accès carrossable. A vendre en bloc ou par parcelles de 5 à 10,000 m2.

Offres à Etude Gay & Crittin, Avocats, Sion.

Contre COCHYLIS et EUDEMIS

VITICULTEURS!

La situation exige de produire des récoltes abondantes et de qualité.

Pour obtenir:

DES RAISINS FRANCS, SANS POURRI,

DES RAISINS SAVOUREUX

DES RAISINS BIEN DEVELOPPÉS

utilisez la NICOTINE qui permet d'atteindre ce but.

LA NICOTINE N'EST PAS UN ERSATZ NOUVEAU. MAIS UN PRODUIT QUI REPRÉSENTE PLUS DE 30 ANS DE SUCCÈS ET D'EFFICACITÉ

Exigez de votre fournisseur la marque



SOCIÉTÉ DES PRODUITS CHIMIQUES S.A.

Usine à Renens (Vd) Administration à Cortaillod (Ntel)

Demandez les excellents

Echallas

HELVETIA

triangulaires, imprégnés à l'Aluminium-Silico-Fluoré
Durabilité et grande valeur antiseptique

Pfefferlé & Cie - Sion

Tél. 2.10.21

P. S. — Nos bureaux et Magasins ont été transférés à l'Avenue du Midi.



Varices ouvertes

DARTRES - ECZEMAS - COUPURES - DÉMANGEAISONS - CREVASSES - ERUPTIONS DE LA PEAU - BRULURES

Vous qui souffrez faites un dernier essai avec le
Baume du Pélerin

Boite fr. 1.—; Pot fr. 2.25. Toutes pharmacies.
(O C M J 508) N

Horlogerie-Bijouterie Boillat
Rue du Rhône SION Répar. soignées



Cabinet Dentaire

B. LUYET, Chirurgien-Dentiste

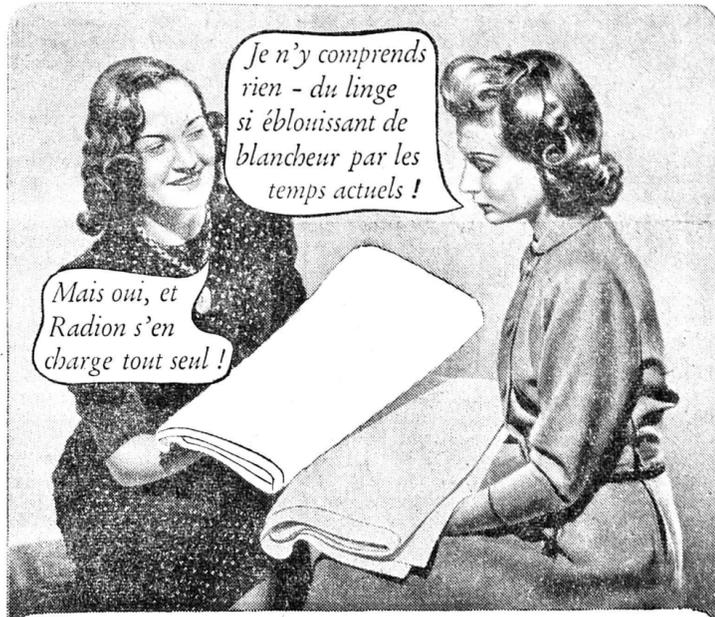
reçoit tous les jours

LABORATOIRE DE PROTHÈSES

Dentiers et tous travaux d'or. Prix modérés

SION — Rue Dent-Blanche

Anc. maison Guntenperger. Tél. 2.15.76



Je n'y comprends rien - du linge si éblouissant de blancheur par les temps actuels!

Mais oui, et Radion s'en charge tout seul!

Maintenant encore, si vous employez Radion, vous n'aurez pas à appréhender le jour de lessive. Votre linge sera aussi blanc qu'auparavant et, grâce à Radion, vous ferez votre lessive beaucoup plus facilement. C'est que la merveilleuse solution blanche du Radion nettoie le tissu à fond et en fait disparaître toute trace de saleté. Ainsi, le linge ne peut que devenir plus blanc - car il est lavé à la perfection. Un blanc plus blanc que le blanc Radion n'existe pas! Et remarquez donc la mousse neigeuse de la solution du Radion résultant de l'emploi, pour sa fabrication, d'huiles et de matières premières de qualité d'avant-guerre.

Prix: 85 cts., y compris l'impôt et au moins 5% de ristourne.

(Prix comparatif d'avant-guerre 78 cts.)



Radion lave plus blanc

Pour tremper, la soude à blanchir OMO

Il est demandé un
commanditaire ou
un actionnaire
pour une exploitation
importante.

Capital demandé :
Fr. 10.000.-

S'adresser Case post. 132 Sion

A vendre Ecole supérieure de coupe

moto à l'état de neuf, cm 350 lat. S'adresser à Case Postale 207.

A. GUERRE, de Paris

Dr Mlle Ch. FLECCIA

12, rue de la

Genève

Concessionnaire exclusive

A VENDRE

à Bramois, un pré non arborisé de 400 toises à frs. 8.— la toise.

Roduit André, Agence Immob. patentée, Sion.

Cours, coupeurs, coupeuses, fourreurs, formation complète couturières, lingères, corsatières, vêtements enfants, modistes. — Les élèves obtiennent le diplôme de Paris.

Avril: Ouverture de nouveaux cours.

Banque de Sion, de Kalbermatten & Cie
Société à responsabilité illimitée Sion

Dépôts sur carnets d'épargne comptes à vue et à terme sur obligations

Prêts hypothécaires crédits de construction sur comptes-courants

Escompte

Location coffre-fort